



ENGAGEMENT AU CONCOURS D'ELOQUENCE 2015

DISTRICT :

Je soussigné,

Demeurant,.....

☎ adresse e-mail

Accepte librement de participer au Concours d'Eloquence 2015 de District du Lions Clubs International, et accepte, après en avoir pris connaissance, toutes les conditions du règlement du Concours National ainsi que les particularités du Concours de District indiquées ci-dessous.

THEME

« LA LIBERTE N'EST PAS L'ABSENCE D'ENGAGEMENT, MAIS LA CAPACITE DE CHOISIR »

PAULO COELHO

Durée : 8 minutes mini - 10 minutes maxi.

Récompense de district : 1^{er} Prix : 500€. - 2^{ème} Prix : 300€. - 3^{ème} Prix : 200€.

Le lauréat(e) participera au Concours National lors de la Convention Nationale du District multiple 103 France du Lions Clubs International à DEAUVILLE **les 29 et 30 mai 2015**, sous réserve de l'autorisation des parents ou de toute personne détentrice de l'autorité parentale pour les participants mineurs suivant imprimé joint.

Les frais de déplacement seront à la charge du District ; les frais d'hébergement et de repas seront à la charge du District multiple 103 France du jeudi 28 mai au soir (dîner inclus) au samedi 30 mai midi (déjeuner exclus à l'exception de celui du lauréat(e) finaliste). Le candidat (ou la candidate) pourra être accompagné d'un membre de sa famille. Les frais, transport, hébergement de l'accompagnant seront à la charge de ce dernier, il ne pourra prétendre à aucun défraiement.

Pendant toute la durée de sa présence à la Convention organisatrice du concours, le participant s'engage à respecter les règles imposées (notamment horaires et choix des sorties) par les organisateurs, tant en ce qui concerne la participation au concours que durant les périodes de temps libre. Si le candidat se désolidarise du groupe et quitte l'enceinte du concours sans être accompagné d'un adulte, le Lions Club décline toute responsabilité.

.../...



Si je suis lauréat du District, j'accepte :

- de me présenter et dire mon texte au Congrès de printemps du District.
- de participer au Concours National lors de la Convention Nationale du District multiple 103 France du Lions Clubs International les **29 et 30 mai 2015 à DEAUVILLE**. En cas de refus de ma part, et ce par écrit, je reconnais perdre tous mes droits au Prix du District du Lions Clubs International qui pourra donc être attribué à un autre candidat.
- Le Prix étant la propriété du District du Lions Clubs International, pourra alors être remis à un autre candidat et ceci à la discrétion du Gouverneur.

Signature du candidat(e) :

Date :

Signature des parents (pour candidat mineur)